



PRÉVOYANCE OBSÈQUES

**Même si c'est pour le plus
tard possible, venez nous
voir le plus tôt possible.**

Qu'est-ce que la prévoyance obsèques ?

Nos conseillers funéraires proposent des contrats obsèques en prestations sur-mesure combinant le financement et l'organisation complète des obsèques selon vos souhaits (inhumation ou crémation, cérémonie civile ou religieuse, destination des cendres...).

À la différence d'un contrat obsèques en capital ou d'une simple assurance décès proposés par les banques, mutuelles et assurances, ce type de contrat est du ressort unique d'un service de pompes funèbres

5 bonnes raisons de souscrire à un contrat obsèques.

1

S'assurer du **respect** de ses volontés essentielles.

2

Libérer son entourage des choix difficiles liés à l'organisation des obsèques.

3

Protéger le capital constitué au seul paiement de ses funérailles.

4

Simplifier les démarches administratives organisationnelles et financières pour ses proches.

5

Bénéficier d'une prise en charge **immédiate** lors du décès.



VOUS AVEZ DÉJÀ SOUSCRIT UN CONTRAT AUPRÈS D'UN ORGANISME FINANCIER ?

Nous enregistrons vos volontés. Ainsi, le moment venu, tout sera organisé selon vos convictions et vous préservez vos proches de choix complexes à faire dans l'urgence.

Souscrire en 3 étapes.

1

Dépôt des volontés essentielles

Anticipez l'organisation de vos obsèques en choisissant les prestations et fournitures funéraires souhaitées.

2

Devis personnalisé

Obtenez le montant du capital à financer en fonction de ce que vous aurez décidé pour le déroulement de vos funérailles.

3

Choix du financement

Optez pour l'une de nos deux solutions de financement pour s'adapter au mieux à vos besoins, votre âge et votre budget.

Épargne	Assurance
Pas de limite d'âge	Jusqu'à 80 ans
Versement libre (unique ou fractionné sur 84 mois maximum)	Cotisations sur 5 — 10 — 15 — 20 ans
Couverture immédiate*	Couverture immédiate en cas d'accident et au bout d'1 an toute cause de décès
Assistance complète incluse pour vous et vos proches 24/24 et 7j/7 (rapatriement, aide aux déplacements, service d'aide à domicile...)	

Même si les cotisations restent fixes, votre capital bénéficie d'une revalorisation chaque année.

Voir détails et conditions dans la note d'informations des garanties MUTAC, disponible auprès de votre conseiller funéraire.

3 mois DE COTISATION GRATUITS EN CAS D'ADHÉSION DU CONJOINT**

*En cas de prime unique **Produit Assurance

Demandez un devis gratuit sur **le-service-funeraire.fr**

Partenaire de



La Maison
des Obsèques
GROUPE VVV



1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Le Service Funéraire et Mutac, une alliance qui fait sens

Unique mutuelle française spécialisée en assurance et prévoyance obsèques, **Mutac** partage avec le Service Funéraire des valeurs communes. Sa raison d'être : appliquer au quotidien les valeurs mutualistes que sont la démocratie, la non-lucrativité, la solidarité et la responsabilité.

Délégataire de service public au sein de la métropole de Lyon, **Le Service Funéraire** propose une alternative éthique, solidaire et humaniste aux pompes funèbres classiques.

Régie par des collectivités, en tête desquelles Lyon et Villeurbanne, il œuvre au service des familles sans recherche de profit ni incitation à la vente.

Unis par des valeurs communes d'intérêt général, le Service Funéraire et Mutac proposent aux familles de la métropole de Lyon des produits de prévoyance obsèques adaptés à leurs besoins.



**RENCONTREZ UN CONSEILLER FUNÉRAIRE
DANS L'UNE DE NOS 9 AGENCES DE LA MÉTROPOLE DE LYON.**

Berthelot — Croix-Rousse — Grange-Blanche — Oullins-Pierre-Bénite
Villeurbanne — Tassin-la-Demi-Lune — Bron — Corbas — Givors

04 72 76 08 18
le-service-funeraire.fr